

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt-trois mars deux mille dix-sept, à dix-neuf heures, les Conseillers Communautaires se sont réunis pour le Conseil Communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 17/03/2017

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS :** Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Frédéric LEMARCHAND, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

**EXCUSES :** Sylvie ALAMARGOT (délégation de vote à Alain FAUCHER), Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT (délégation de vote à Jean-Pierre ESTRADE), Jean-Claude DECOUT (délégation de vote à Claudine LAFOREST), Dominique GILLES (délégation de vote à Jean-Pierre NEXON),

**ABSENTS :** Catherine CELESTIN, Xavier NOUHAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2017-032 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de communes de noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence d'Alain DARBON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par Monsieur le Président, Alain DARBON, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Monsieur Bernard DUMONT présente le résumé suivant du compte administratif 2016 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Opérations de l'exercice	32 930,73	34 591,60	1 923,57	3 669,03	34 854,30	38 260,63
<i>Résultats de clôture</i>	-	1 660,87	-	1 745,46	-	3 406,33
Résultats reportés	-	586,42	-	8 713,15	-	9 299,57
<i>Totaux cumulés</i>	-	2 247,29	-	10 458,61	-	12 705,90
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
<i>Résultats définitifs</i>	-	2 247,29	-	10 458,61	-	12 705,90

En l'absence de Monsieur le Président, Alain DARBON

### **Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 29 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approuve** le compte administratif 2016 du budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 24 mars 2017

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 28.03.17

Publié ou notifié

Le : 28.03.17

Le Président,  
  
SAINT LEONARD DE NOBLAT  
HAUTE-VIENNE  
Alain DARBON

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

---

**Date de transmission de l'acte :** 28/03/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 28/03/2017

---

**Numéro de l'acte :** 2017-032 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20170323-2017-032-DE

---

**Date de décision :** 23/03/2017

**Acte transmis par :** Alain DARBON

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires